

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS  
ARMP  
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 065/2021

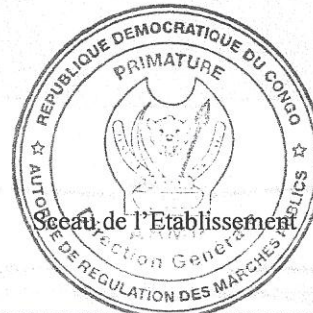
A la Société UZIMA Sarlu

Après avoir reçu le contrat du marché n° 025/GG/GOUPRO/CGPMP/HKAT/2020, conclu avec le Gouvernorat de la Province du Haut Katanga, pour un montant total hors taxe de dollars américains cinq cent quarante-huit mille huit cent quatre-vingt (USD 548.880) et confirme le paiement de la redevance de 0,7 % dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 21/07/2021.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général

Pasteur Jean-Pierre K...  
Directeur Général  
A.R.M.P.